



APPEL A COMMUNICATION

RELIGION ET REVOLUTION EN COTE-D'OR

4^{EMES} RENCONTRES BISANNUELLES

DU COMITE DEPARTEMENTAL POUR L'HISTOIRE DE LA REVOLUTION EN COTE-D'OR

LE VENDREDI 26 NOVEMBRE 2010

Après « Réjouissances citoyennes », « Emeutes et journées révolutionnaires », « Citoyennes et citoyens de Côte-d'Or en Révolution », le Comité départemental pour l'histoire de la Révolution en Côte-d'Or organise, en partenariat avec les Archives départementales de la Côte-d'Or, une quatrième journée d'études consacrée aux questions religieuses.

L'époque de la Révolution française a été un moment crucial de redéfinition des relations de l'Eglise catholique avec l'Etat, à travers d'abord la Constitution Civile du Clergé qui devint un enjeu politique de première importance et qui créa un clivage considérable dans les populations. Parallèlement, cette période a également été celle de la définition du statut des autres cultes (réformé, israélite) ainsi que celle de la naissance et de la maturation de l'idée de liberté de conscience et de culte, de séparation de l'Eglise et de l'Etat. Enfin, des cultes dits révolutionnaires sont, fugitivement, apparus.

Ces bouleversements dans l'histoire religieuse française ont donné lieu à des débats historiographiques violents notamment lors des commémorations du premier centenaire de 1789. A Dijon, l'abbé Reinert a accumulé des dossiers considérables sur le clergé de Côte-d'Or, sous forme de collections de documents et de fiches biographiques rédigées, conservées à la Bibliothèque municipale de Dijon. A l'occasion du classement du fond, qui sera présenté par son auteur Sébastien Langlois, le Comité a souhaité proposer une journée d'étude sur cette question, soit dans une perspective historiographique, soit dans celle de l'histoire de la période, à travers l'étude d'une ou de plusieurs personnalités, l'organisation du nouveau diocèse, celle des groupes religieux minoritaires, le travail du clergé constitutionnel et les résistances qu'il a rencontrées, l'action du clergé réfractaire, la mise en place des cultes nouveaux etc...

Les titres des propositions de communication, accompagnés d'un court résumé, peuvent être envoyés, avant le 15 avril 2010, à Christine Lamarre (43, rue Chabot-Charny, 21000 Dijon, christine.lamarre@gmail.com) ou à Claude Farenc (32, rue Charles Brifaut, 21000 Dijon, claud.farenc@wanadoo.fr).